



**Conformément à la Loi cantonale sur l'information, la Municipalité d'Aigle communique les décisions d'intérêt général prises au cours du mois d'octobre 2023**

**Dans sa séance du 2 octobre 2023, la Municipalité**

A décidé de prendre en charge la moitié des frais liés au déplacement de l'horloge située sur la façade du bâtiment CFF à la Place de la Gare. Ce déplacement assurera une meilleure visibilité aux usagers

A pris connaissance du budget 2024 et le valide. Une conférence de presse est fixée au 8 novembre

**Dans sa séance du 9 octobre 2023, la Municipalité**

A pris acte des décisions du conseil communal prises lors de la séance du 5 octobre comme suit :

- Adoption du préavis 2023-12 relatif à la révision du règlement pour l'utilisation du fonds énergétique durable et conditions pour l'octroi des aides financières communales
- Prise en considération et renvoi en Municipalité pour étude et rapport du postulat de Mme Marie-Dominique GENOUD-CHAMPEAUX (PSA), intitulé "Réchauffement climatique : et si nous plantions des micros-forêts ?"
- Prise en considération et renvoi en Municipalité pour étude et rapport du postulat de Mme Denise LATTION (PLR), intitulé "Gymnase du Chablais : situation et perspectives locales"
- Prise en considération et renvoi en Municipalité pour étude et rapport du postulat de M. Jacques VACHERON (PLR), intitulé "Aigle aujourd'hui labellisée "ville à vélo" et que se passera-t-il demain ?"
- Démission de Mme Emmanuelle EMERY. Assermentation de Mme Françoise GOY (Verts)
- Démission de Mme Nathalie GONZALEZ. Assermentation de M. Antonio SANTOS (PLR)

A accepté de financer les travaux pour changer la sonorisation de l'Eglise catholique, à la demande de la paroisse

### **Dans sa séance du 16 octobre 2023, la Municipalité**

A accepté de rejoindre le projet *Commune ouVerte* de Pro Natura, car il offre de nombreuses similitudes avec le plan directeur nature et biodiversité communal en cours d'élaboration tout en fournissant des prestations intéressantes

A validé le cahier des charges pour un mandat d'audit culturel de la Ville d'Aigle

A souscrit à une nouvelle solution de location pour les sept salles publiques à disposition, qui sera implémentée à la rentrée de janvier 2024

A validé la création par le service forestier de cinq petits chalets pour diverses manifestations

A signé la convention avec le groupe GAIA relative à l'abattage du cyprès sur la Place du Marché

A décidé d'autoriser le parcage aux Glariers aux détenteurs de Macaron E et ce jusqu'au 30 juin 2024

### **Dans sa séance du 23 octobre 2023, la Municipalité**

A pris acte de la première étape du réaménagement de l'entrée de la rue du Midi, dont les travaux devraient débuter en avril 2024

A pris acte des résultats des élections fédérales du 22 octobre 2023, comme suit

➤ **Elu.e.s au Conseil national :**

- PS : Pierre-Yves Maillard, Roger Nordmann, Samuel Bendahan, Brigitte Crottaz, Jean Tschopp, Jessica Jaccoud, (Brenda Tuosto, 1<sup>ère</sup> viennent-ensuite)
- PLR : Jacqueline de Quattro, Pascal Broulis, Olivier Feller, Laurent Wehrli
- Les Vert-e-s : Sophie Michaud Gigon, Raphaël Mahaim, Léonore Porchet
- Vert'Libéraux : Céline Weber
- UDC : Jacques Nicolet, Michaël Buffat, Yvan Pahud, Sylvain Freymond
- Le Centre : Isabelle Chappuis

➤ **Elu au Conseil aux Etats (1<sup>er</sup> tour) :**

- Pierre-Yves Maillard (PS)

A décidé d'engager un nouvel apprenti forestier-bûcheron à partir du mois d'août 2024

A décidé d'engager deux nouveaux collaborateurs à la division conciergerie en contrat de durée indéterminée depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2023

### **Dans sa séance du 30 octobre 2023, la Municipalité**

A assermenté Messieurs Olivier Machionini et Pascal Klein en tant que responsables de la sécurité des chantiers

A décidé, par suite de la démission de la titulaire, d'engager Mme Nathalie Billod-Morel en qualité d'assistante administrative à plein temps au Secrétariat municipal dès le 8 janvier 2024

A décidé d'engager Mme Ana Alvarez en tant que concierge de l'Eglise protestante du Cloître à 20 % dès le 1<sup>er</sup> décembre 2023 et en tant qu'auxiliaire à la conciergerie sur le site de la Planchette pour quelques heures hebdomadaires

A signé une convention avec une entreprise pour la mise à jour et la réédition du plan de la région d'Aigle, la version actuelle datant de 2011

A approuvé la nouvelle directive pour l'octroi des aides financières par le fonds énergétique durable, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024

A pris acte des résultats des vendanges 2023 :

- Pour la cave communale : 70'569 kg d'encavé (-2.27 % des droits de production)
- Pour la coopérative : 2'206 kg de blanc (100 % des droits) et 8'724 kg de rouge (55.89 % des droits).